

Protocole sanitaire de l'EFH en présentiel

Applicable dans le cadre de l'ouverture en présentiel de
l'école française d'Harare

Version actualisée au 1 septembre 2021



Ecole Française de Harare
Groupe Scolaire Jean de La Fontaine



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Table des matières

1. Protocole de reprise des personnels et accueil des usagers	4
1. Personnel technique :	4
2. Tous les personnels :	4
2.1. Le port du masque (référence protocole sanitaire du MEN)	4
2.2. Formation.....	4
3. Accès à l'école :	4
3.1. Les personnels logés :	5
3.2. Les personnels non logés :	5
3.3. Autres personnes :	5
4. Organisation des réunions et conseils :	5
5. Organisation pour l'enseignement en distanciel (le cas échéant) :	6
6. Protocoles et procédure pour les classes du secondaire et du primaire	6
6.1. Exigences générales du covid-19	6
6.2. Protocoles de nettoyage et de désinfection.....	7
6.3. Protocoles généraux de santé et de sécurité	7
6.4. Accueil des élèves en maternelle	8
6.5. Plan de masse et de circulation.....	8
6.6. Horaires de fonctionnement	9
6.6.1. Les entrées et sorties	9
6.6.2. Horaires des récréations	10
6.7. Auto-isolement et procédures en œuvre lors de l'émergence de cas confirmé ou contact. 10	
6.7.1. Auto-isolement	10

Avant-propos

Ce protocole vient avec son lot de recommandations ou instructions parfois contraignantes mais il est notre meilleur outil pour préserver la sécurité de tous.

Son respect par l'ensemble de notre communauté est la condition impérative pour pouvoir maintenir notre école ouverte dans les meilleures conditions.

Les dispositions retenues dans ce protocole ont fait l'objet d'une présentation dans les différentes instances de l'établissement, d'une validation en conseil d'école et en comité hygiène, sécurité et conditions de travail.

Salim Beldjerba,

Principal de l'école française d'Harare

1. Protocole de reprise des personnels et accueil des usagers

1. Personnel technique :

Avant l'ouverture quotidienne :

- Nettoyage de remise en propreté selon le protocole
- Vérifier les piles des thermomètres
- Aménagement des salles de classes : déplacement si besoin du mobilier dans d'autres classes afin de respecter la distanciation sociale (1m) puis nettoyer à l'aide d'un produit désinfectant tous les meubles déplacés
- Déplacer le mobilier non essentiel
- Le personnel technique et les ATSEM qui seront en charge du nettoyage extrêmement régulier des classes, toilettes et autres sont formés et procèdent à l'entretien selon les modalités suivantes : nettoyage régulier des toilettes notamment avant chaque pause des élèves, nettoyage des tables et chaises quotidien, chaque élève utilisant le même mobilier.

2. Tous les personnels :

2.1. Le port du masque (référence protocole sanitaire du MEN)

Le port d'un masque « grand public » obligatoire pour les personnels en toute circonstance dans l'enceinte de l'école. Le port du masque FFP2 est recommandé pour les personnels les plus exposés : accueil public, maternelle au moment des expositions au public les plus importantes (entrées et sorties).

2.2. Formation

Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

3. Accès à l'école :

L'accès à l'école est aussi limité que les besoins du fonctionnement le permettent.

Une prise de température est réalisée par le personnel de garde à l'entrée de l'école. Cette donnée est consignée sur le registre d'entrée. Le port du masque est contrôlé pour toute personne entrant dans l'enceinte de l'école. Le non-respect de cette consigne interdit tout accès.

Du gel hydroalcoolique est délivré à l'entrée. Les personnes entrant sur site passent par un bac de désinfection des chaussures.

3.1. Les personnels logés :

Les personnels jardiniers, chauffeur, factotum exercent leur service de 8h à 16h. Ils doivent respecter les gestes barrières et éviter autant que possible toute proximité physique.

3.2. Les personnels non logés :

Les bureaux sont équipés de désinfectant pour les mains.

Les personnels administratifs exercent en présentiel leur service de 8h à 13h selon les postes.

Les bureaux sont occupés individuellement, à défaut la distanciation physique doit être respectée. Les temps de réunion doivent se faire dans des espaces permettant une distanciation physique optimale.

Les personnels enseignants se rendent à l'école pour exercer leur service auprès des élèves en présentiel après validation du chef d'établissement ou de son adjointe administrative. Ces derniers veillent à ce que les espaces utilisés soient nettoyés avant et après leur usage. Un planning de passage en ligne est mis en place.

Des réunions d'équipe pédagogique peuvent être organisées. Les espaces utilisés doivent permettre une distanciation physique optimale.

3.3. Autres personnes :

Les partenaires institutionnels doivent signaler leur venue au sein de l'école. Afin d'assurer la sécurité de tous, le chef d'établissement doit être informé et valide en amont les conditions de l'accès et l'usage des locaux.

4. Organisation des réunions et conseils :

Des réunions sont organisées en présentiel à destination des personnels technique, administratifs et enseignants.

L'organisation de ces réunions est la suivante :

- Prise de température lors de l'accès à l'école
- Port du masque pour tous
- Durée de la réunion précisée en termes d'horaires
- Les salles retenues permettent une distanciation sociale optimale

- Gel hydroalcoolique à disposition

5. Organisation pour l'enseignement en distanciel (le cas échéant) :

Les parents usagers de l'école sont amenés à récupérer des documents, matériels ou manuels pour permettre à leurs enfants de suivre leurs enseignements à distance.

Ces distributions font l'objet d'un planning qui permet de réguler la venue de ces personnes par classe ou par niveau. Le vendredi matin de 9h à 13h est le créneau retenu.

Leur accès est soumis aux contraintes suivantes :

- Un adulte par famille, pas d'élève
- Prise de température
- Port du masque
- L'accueil est réalisé dans un espace extérieur
- Respect des indications affichées ou marquées au sol
- Franchissement interdit des limites de zone d'accueil.

6. Protocoles et procédure pour les classes du secondaire et du primaire

6.1. Exigences générales du covid-19

Sur la base des orientations de l'Organisation mondiale de la santé, le gouvernement zimbabwéen et le ministère de l'enseignement primaire et secondaire ont défini des procédures opérationnelles standards à suivre pour aider à prévenir la propagation de COVID-19.

Dans ce contexte, notre établissement s'engage à :

- Préparer le site de l'école pour que le personnel et les élèves puissent maintenir une distance sociale ;
- Mettre en place et maintenir des moyens de désinfection sur l'ensemble du site ;
- Faire respecter le port des masques.

6.2. Protocoles de nettoyage et de désinfection

Les procédures de nettoyage et de désinfection sur le site de l'EFH sont les suivantes :

- Les salles de classe, les salles scientifiques et informatiques, la bibliothèque, tous les couloirs, les rampes et les zones communes seront désinfectés deux fois par jour si ces espaces sont utilisés.
- Les toilettes seront confiées à un personnel qui sera chargé de nettoyer et de désinfecter les zones de toilettes et les lavabos. Des équipements de protection seront fournis aux personnels d'entretien et des listes de contrôle seront établies.
- Des poubelles couvertes seront placées à des endroits stratégiques du site et les matériaux et tissus de nettoyage utilisés seront enlevés chaque jour désinfectés ou éliminés.

6.3. Protocoles généraux de santé et de sécurité

- Les masques, qu'ils soient jetables ou lavables, doivent toujours être portés par les élèves et le personnel.
- Tous les élèves et le personnel doivent se conformer strictement aux protocoles de désinfection quotidiens avant d'entrer sur le site : contrôle de la température, désinfection des mains, utilisation des itinéraires de circulation.
- Le lavage des mains à l'eau et au savon pendant 20 secondes sera encouragé. Des stations de désinfection des mains ont été placées sur leur itinéraire dans le site.
- Des panneaux et marquages au sol ont été placés dans des endroits bien visibles pour encourager la distanciation sociale, le lavage des mains et une bonne hygiène respiratoire, pour délimiter le système de circulation à sens unique dans les couloirs et pour identifier les stations de désinfectant pour les mains et les poubelles jetables.
- Les élèves marcheront en file indienne et dans un seul sens de circulation.
- Les salles de classe ont été réaménagées de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de pupitres que nécessaires dans une salle de classe, et qu'ils soient placés à un mètre les uns des autres de tous les côtés.
- La prise de repas est réalisée dans les espaces dédiés en extérieur.
- Avant chaque classe, les mains des élèves en maternelle seront aspergées de désinfectant pour les mains par l'enseignant.
- Les enseignants enseigneront avec les portes et les fenêtres de la classe ouvertes.
- Les élèves ne doivent pas partager leurs manuels ou leur papeterie, et les mouvements dans la salle de classe seront limités.
- Toute personne présentant des symptômes de COVID-19, de grippe, de rhume ou se sentant généralement mal ne DOIT PAS venir à l'école.
- Les élèves et les enseignants qui ont été en contact avec une personne infectée par la COVID-19 doivent se signaler auprès de l'école et rester chez eux pendant 7 jours.

- Les parents qui déposent leurs enfants sont encouragés à ne pas se rassembler sur le parking.
- Les parents et les visiteurs ne seront pas autorisés à entrer sur le site, sauf sur rendez-vous. Les personnes entrant sur le site devront utiliser le désinfectant pour les mains fourni et leur température sera contrôlée.

6.4. Accueil des élèves en maternelle

*

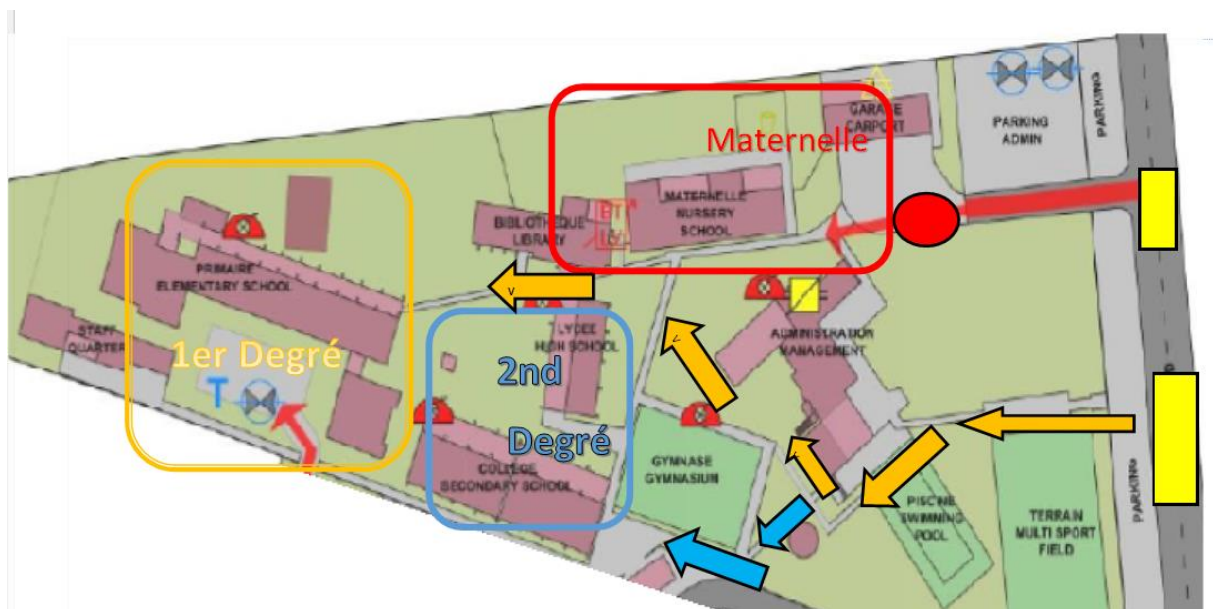
Les élèves, conformément au protocole sanitaire zimbabwéen portent un masque.¹

« 12.1 The wearing of face-masks is compulsory to all learners and school staff. Learners and staff should use clean masks every day provided by the school or by learners parents depending on what has been locally agreed. All visitors to the school should be entertained on condition that, they are putting on their face-masks. Schools are advised to limit visitors to only those that are essential.»


- Toute personne présentant des symptômes de COVID-19, de grippe, de rhume ou se sentant généralement mal ne DOIT PAS venir à l'école.
- Les élèves et les enseignants qui ont été en contact avec une personne infectée par la COVID-19 doivent se signaler auprès de l'école et rester chez eux pendant 7 jours.

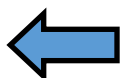
6.5. Plan de masse et de circulation


La circulation est la même en entrée et sortie.

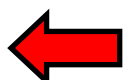



¹ MINISTRY OF PRIMARY AND SECONDARY EDUCATION ZIMBABWE Standard Operating Procedures for the Safe Reopening of Schools during the Covid 19 Pandemic

 Zone d'interdiction de stationnement matérialisé par un marquage au sol jaune

 Circulation des élèves du collège et du lycée

 Circulation des élèves du CP au CM 2

 Circulation des élèves de maternelle

 Zone d'accueil des familles école maternelle

6.6. Horaires de fonctionnement

6.6.1. Les entrées et sorties

Les horaires d'entrée et de sortie sont décalés afin de :

- Limiter le contact entre les élèves et les familles.
- Faciliter les circulations et l'utilisation des espaces notamment du parking extérieur.
- Faciliter les opérations de contrôles sanitaires lors des entrées.
- Aménager la transition pour les élèves de maternelle entre leur famille et la classe.

Classes	Entrée	Sortie
2 nd degré	7h40 à 7h50	13h
1 ^{er} degré	7h50 à 8h	
Maternelle	7h50 à 8h10	13h à 13h10

6.6.2. Horaires des récréations

Elles sont conformes aux plannings fixés.

6.7. Auto-isolement et procédures en œuvre lors de l'émergence de cas confirmé ou contact.

6.7.1. Auto-isolement

Les règles d'auto-isolement à l'arrivée sur le territoire zimbabwéen en provenance d'un pays autre sont fixées par le gouvernement du Zimbabwe. Elles s'appliquent pleinement pour les personnels et usagers de l'EFH.

6.7.2. Cas confirmé dans une classe

Lors de la déclaration d'un cas confirmé au sein d'une classe, la classe est fermée en présentiel et les enseignements se poursuivent en distanciel.

Les élèves cas contact reviennent après 7 jours d'auto-isolement.

L'élève cas confirmé revient après 10 jours d'auto-isolement et un test négatif.

6.7.3. Cas contact

- Lorsque le masque grand public de catégorie 1 est porté par un cas confirmé ou une personne, cette dernière n'est pas considérée comme contact à risque.
- Lorsqu'un écolier est cas confirmé, les personnels ne sont pas considérés comme contacts à risque dès lors qu'ils portent un masque grand public de catégorie 1 (comme ceux fournis par le ministère en charge de l'éducation nationale).
- Lorsqu'un cas confirmé survient parmi les élèves, tous les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque. Une analyse approfondie des contacts est réalisée pour les personnels.
- Lorsqu'un élève est cas contact suite à la fréquentation d'un cas confirmé hors de sa classe, il lui est demandé de rester en auto-isolement durant 7 jours. Des moyens de mise en œuvre de la continuité pédagogique seront déployés.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

